
Annexe 2

Aides pour dispenser la Parole de Dieu avec droiture

“Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé, un ouvrier qui n’a point à rougir, qui dispense droitement la parole de la vérité” (2 Timothée 2.15).

Il est essentiel de dispenser la Parole de Dieu avec droiture. Cela signifie, entre autres, bien saisir la différence entre l’Ancien Testament et le Nouveau Testament. Le premier est l’ombre, alors que le second est la réalité (Hébreux 10.1). L’ancienne loi a été clouée “à la croix”, le Nouveau Testament est donc maintenant la loi qui nous lie spirituellement (Colossiens 2.14). Cependant, l’Ancien Testament est d’une grande valeur de par ses exemples et de par sa démonstration que Dieu tient toujours ses promesses (1 Corinthiens 10.6). Les promesses de Dieu pour son Eglise sont faites dans l’Ancien Testament et accomplies dans le Nouveau Testament (voir le schéma à la page 258).

**DISPENSER LA PAROLE DE DIEU AVEC DROITURE
2 Timothée 2.15**

<u>Ancien Testament</u>	<u>Nouveau Testament</u>
PROMESSES FAITES (Genèse 3.15 ; 12.3)	PROMESSES TENUES
1. Le royaume sera établi (Daniel 2.44)	Marc 9.1 ; Actes 1.8 ; 2.1-4 ; Luc 22.29-30 ; 1 Corinthiens 11.23
2. La maison du Seigneur sera fondée (Esaïe 2.2-3) <i>“Dans les derniers jours” Elle commencera à Jérusalem Toutes les nations y seront admises</i>	Hébreux 10.21 ; 1 Timothée 3.15 Actes 2.16-17 ; Hébreux 1.1-2 Luc 24.46-47 ; Actes 1.4-8 Actes 2.9 ; Romains 1.16
3. Christ sera le Roi (Jérémie 23.5-6)	Matthieu 28.18 ; Actes 2.29-33
4. Une nouvelle alliance sera en vigueur (Jérémie 31.31)	Matthieu 16.18-19 ; Actes 2.36-38 ; Hébreux 9.15-17
5. Le Saint-Esprit sera donné (Joël 2.28)	Actes 2.16-21

**Toutes les promesses concernant l’Eglise
sont accomplies en Actes 2, le chapitre qui relate les
événements d’un jour particulier, le Jour de la Pentecôte.**

Tous les passages qui mentionnent le royaume
AVANT Actes 2 parlent de quelque
chose de **FUTUR** (Esaïe 2.2-4 ;
Michée 4.1-2 ; Daniel 2.44 ;
Matthieu 3.1-2 ; 6.9-10 ;
16.18 ; Marc 9. 1).

ACTES 2 : LA PENTECOTE

Tous les passages
qui mentionnent le royaume
APRES Actes 2 parlent de quelque chose
de **PRESENT** (Actes 2.47 ; Colossiens 1.13-14).

ORGANISER UNE NOUVELLE ASSEMBLEE SELON L'ENSEIGNEMENT DE LA BIBLE

Un corps indépendant : chaque assemblée de l'Eglise du Seigneur est un ensemble séparé et indépendant. Jamais aucune assemblée n'a d'autorité sur une autre. Aucune organisation des Eglises n'existe au-delà de l'assemblée locale.

Le corps de Christ : Christ est "la tête du corps" (Colossiens 1.18 ; Ephésiens 1.22). Tout comme chaque membre du corps physique a son rôle particulier, ainsi en est-il du corps de Christ. Aucun membre n'est plus important qu'un autre. Chacun a sa place et contribue au bien-être du corps entier : l'Eglise (1 Corinthiens 12).

Jésus, le seul Chef : Christ est "le Chef de l'Eglise" et, en tant que tel, il possède toute autorité (Matthieu 28.18). Personne n'a le droit de modifier la structure de l'Eglise de quelque manière que ce soit, car personne ne possède une telle autorité.

Sous la direction des anciens : alors que l'assemblée locale augmente en nombre et en maturité spirituelle, des hommes de l'assemblée doivent être choisis pour la servir en tant qu'anciens. Ces hommes ne s'imposent pas eux-mêmes, mais sont choisis par l'assemblée. Les anciens sont aussi appelés "pasteurs" et servent de gardiens du troupeau (1 Pierre 5.1-5). Les qualifications d'un ancien se trouvent en 2 Timothée 3.1-8 et Tite 1.5-8. L'Eglise peut très bien être établie en l'absence d'anciens ou de diacres. Elle doit exister sans eux au commencement, car ceux qui serviront dans ces rôles ne seront qualifiés qu'après des années d'expérience.

Avec des diacres sélectionnés pour servir : d'autres hommes sont choisis pour servir l'assemblée en tant que diacres, œuvrant sous la direction des anciens (Philippiens 1.1 ; Actes 20.28). Leurs qualifications sont données en 1 Timothée 3.8-13.

L'HOMME CHRETIEN

A bien des égards, les hommes chrétiens partagent les mêmes responsabilités envers Dieu que les femmes chrétiennes. Ils doivent se montrer assidus aux réunions de l'Eglise (Hébreux 10.25), donner généreusement de leurs biens (1 Corinthiens 16.2), se comporter de manière pure (Jacques 1.27), répandre l'Evangile (Matthieu 28.19-20), étudier les Ecritures (2 Timothée 2.15 ; cf. Actes 17.11) et croître spirituellement (1 Pierre 2.2).

Ce que l'homme chrétien ne doit pas faire :

1. Il ne doit pas abuser sa de femme ou de ses enfants (Ephésiens 5.25-31 ; 1 Pierre 3.7 ; 1 Thessaloniens 2.11).
2. Il ne doit pas se montrer violent (Romains 12.18).
3. Il ne doit pas se laisser aller à l'inconduite sexuelle (1 Corinthiens 6.18-19).
4. Il ne doit pas chercher son propre plaisir (2 Timothée 3.4 ; Tite 3.3).
5. Il ne doit pas s'endurcir ou manquer de compassion (Luc 22.62 ; Jean 11.35 ; Actes 20.37).

Ce que l'homme chrétien doit faire :

1. Il doit assumer la responsabilité de la direction de l'Eglise du Seigneur (1 Timothée 2.8-15 ; 1 Corinthiens 14.33, 36).
2. Il doit diriger sa famille avec amour (Ephésiens 5.21-33 ; Colossiens 3.18-21 ; 1 Pierre 3.1-6 ; 1 Corinthiens 11.2-5).
3. Il doit subvenir aux besoins spirituels et matériels de sa famille (1 Timothée 5.8).
4. Il doit s'assurer que ses enfants sont élevés de manière appropriée (Ephésiens 6.4).

MODELES TROUVES DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

1. Tous les chrétiens devraient chercher à posséder les qualités exigées de ceux qui doivent diriger l'Eglise (voir page 262).
2. Les hommes doivent chercher à diriger par le sacrifice de soi-même, à l'exemple de Jésus (Luc 22.27).
3. Comme Barnabas, les hommes peuvent se montrer généreux avec leurs biens autant qu'avec leurs encouragements (Actes 4.36-37).
4. Comme Philémon, les hommes peuvent ouvrir leurs foyers aux frères et sœurs (Philémon 2) et mettre de côté les différents d'ordre personnels afin de faire ce qui est le mieux pour l'Eglise (Philémon 10-20).

LA FEMME CHRETIENNE

Ce que la femme chrétienne ne peut pas faire, selon les Ecritures :

1. Elle n'a pas le droit d'intervenir dans les réunions publiques de l'Eglise (1 Corinthiens 14.34-35 ; cf. 14.19, 23, 26, 28). Puisque les prédicateurs doivent parler dans l'assemblée publique, les femmes ne peuvent pas servir dans ce rôle.
2. Elle ne peut exercer une autorité sur les hommes ; elle ne peut donc pas servir en tant qu'ancien ou diacre (1 Timothée 2.12 ; 3.2).
3. Elle ne peut pas rejeter l'autorité de son mari (1 Corinthiens 11).

Ce que la femme chrétienne peut faire, selon les Ecritures :

1. Elle peut accepter toute responsabilité dans laquelle elle n'exercera pas d'autorité sur les hommes.
2. Elle peut enseigner les autres femmes et les enfants. Dans certaines situations, elle peut enseigner ou aider dans l'enseignement des hommes (Actes 18.24-28 ; Tite 2.4).
3. Elle peut évangéliser et conduire des âmes à Christ.
4. Elle peut travailler pour l'Eglise, même recevoir un salaire, dans tout rôle autorisé par les Ecritures.

MODELES TROUVES DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

1. Certaines femmes accompagnaient Jésus et le soutenaient financièrement pendant son ministère (Matthieu 27.55 ; Luc 8.1-3).
2. Marie, sœur de Lazare, écoutait la parole du Seigneur, assise à ses pieds (Luc 10.39, 42).
3. Marie Magdalène était une disciple assidue de Jésus ; elle annonça avec joie son Seigneur ressuscité (Jean 20.1-18).
4. Dorcas (Tabitha), faisait "beaucoup de bonnes œuvres et d'aumônes" (Actes 9.36).
5. Phoebe servait l'Eglise et aidait Paul (Romains 16.1-2).
6. Priscille était une femme fidèle à son mari, une compagne de travail d'un apôtre, et une missionnaire. Avec son mari, elle accueillait l'Eglise dans sa maison (voir Romains 16.3-5 ; Actes 18.1-3, 24-28).

**LES QUALITES EXIGEEES DES ANCIENS SONT
EXIGEEES DE TOUS LES CHRETIENS**

<u>Ancien</u>	<u>Caractéristique</u>	<u>Tous les chrétiens</u>
1 Timothée 3.2	<i>Irréprochable (au-dessus de tout reproche)</i>	1 Timothée 5.7 ; 6.14
1 Timothée 3.2	<i>Sobre</i>	1 Pierre 1.13 ; 4.7 ; 5.8
1 Timothée 3.2	<i>Réglé dans sa conduite (sensé)</i>	Tite 2.2, 5 ; Romains 12.3
1 Timothée 3.2	<i>Hospitalier</i>	Romains 12.13 ; Hébreux 13.2
1 Timothée 3.2	<i>Capable d'enseigner</i>	Hébreux 5.12
1 Timothée 3.3	<i>Pas adonné au vin</i>	Tite 2.3 ; Ephésiens 5.18
1 Timothée 3.3	<i>Pas violent</i>	Philippiens 4.5 ; Colos- siens 3.13 ; Tite 3.2
1 Timothée 3.3	<i>Pacifique (conciliant)</i>	Jacques 4.2 ; 2 Timothée 2.24
1 Timothée 3.3	<i>Désintéressé (pas avide de gains honteux)</i>	1 Timothée 6.10 ; 2 Timothée 3.2
1 Timothée 3.4	<i>Ayant des enfants soumis et honnêtes</i>	Ephésiens 6.1-4
1 Timothée 3.7	<i>Recevant un bon témoignage de ceux du dehors</i>	1 Pierre 2.12-16
Tite 1.8	<i>Juste</i>	Colossiens 4.1
Tite 1.8	<i>Saint</i>	Ephésiens 4.24 ; 1 Timothée 2.8
Tite 1.8	<i>Modéré (raisonnable)</i>	Galates 5.23

On exige des anciens trois qualités particulières qu'on n'exige pas de tous les chrétiens. L'ancien doit être "mari d'une seule femme", avoir "des enfants fidèles" et ne pas être un "nouveau converti" (1 Timothée 3.2, 6 ; Tite 1.6). (Bien qu'un homme chrétien marié ne peut avoir qu'une seule femme, des personnes non-mariées peuvent devenir chrétiennes.)